

Reflets

Revue ontarioise d'intervention sociale et communautaire



L'analphabétisme chez les aînés franco-ontariens : Rapport d'une recherche effectuée auprès des aînés franco-ontariens et de divers intervenants

Onésime Tremblay, FORA, Centre franco-ontarien de ressources en alphabétisation, *L'analphabétisme chez les aînés franco-ontariens*, Sudbury, 1994.

Lyne Martineau

Volume 1, numéro 2, automne 1995

La santé communautaire en Ontario français : défis et espoirs

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/026099ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/026099ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Reflets : Revue ontarioise d'intervention sociale et communautaire

ISSN

1203-4576 (imprimé)

1712-8498 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Martineau, L. (1995). Compte rendu de [*L'analphabétisme chez les aînés franco-ontariens : Rapport d'une recherche effectuée auprès des aînés franco-ontariens et de divers intervenants* / Onésime Tremblay, FORA, Centre franco-ontarien de ressources en alphabétisation, *L'analphabétisme chez les aînés franco-ontariens*, Sudbury, 1994.] *Reflets*, 1(2), 286-290.
<https://doi.org/10.7202/026099ar>

L'analphabétisme chez les aînés franco-ontariens **Rapport d'une recherche effectuée auprès** **des aînés franco-ontariens et** **de divers intervenants**

Onésime Tremblay, FORA, Centre franco-ontarien de ressources en alphabétisation, Sudbury, 1994.

Lyne Martineau

Suite à une conférence nationale de *La Voix* en 1991, qui a reconnu le problème de l'analphabétisme chez les aînées et aînés francophones, Le Centre FORA a pris l'initiative d'explorer cette problématique chez les aînées et aînés franco-ontariens. Le conseil d'administration de l'organisme a, dès lors, mis en place un projet de recherche qui visait, d'une part, à élaborer un programme d'action positive dans le domaine de l'alphabétisation et d'autre part, à offrir aux organismes qui interviennent auprès des aînées et aînés analphabètes franco-ontariens des moyens pour favoriser le développement de leur autonomie.

Le Centre FORA a confié la responsabilité pour la coordination de cette recherche à deux comités, soit un Comité de coalition qui devait s'assurer du bon déroulement de la recherche, et un Comité d'encadrement qui visait à seconder le chercheur dans son travail. Onésime Tremblay coordonne la recherche et a rédigé le rapport final dont il est ici question. Enfin, un Comité consultatif a été mis en place afin de voir au suivi du rapport de recherche.

Dans son rapport de recherche, Tremblay fait un survol de la littérature qui porte sur l'analphabétisme chez les Francophones et chez les personnes âgées. Comme le souligne l'auteur, cette recension de la littérature démontre la pénurie d'écrits concernant l'analphabétisme chez les Francophones en Ontario; il reste beaucoup à faire dans le domaine de la recherche sur ce sujet.

Dans une deuxième section, Tremblay, qui voit la faible scolarité comme critère d'identification de l'analphabétisme, présente un bref historique du système d'éducation des Franco-Ontariens. Ainsi, de la colonisation, en passant par le Règlement 17 de 1912, jusqu'à la Loi sur les services en français de 1986, il démontre clairement les difficultés qu'ont connues les Francophones en tant que groupe minoritaire en Ontario.

Par la suite, l'auteur présente l'analyse des données recueillies lors d'entrevues et d'un sondage effectués auprès d'aînées et aînés analphabètes franco-ontariens, d'intervenantes et d'intervenants et de *preneurs de décisions*. L'auteur souligne les besoins d'alphabétisation des aînées et aînés franco-ontariens, illustrant ses propos en se basant sur leurs témoignages et commentaires concernant la motivation, le désir et la satisfaction de s'alphabétiser de même que sur les causes et la peur de s'identifier comme analphabète.

Tremblay tente ensuite de cerner le rôle de fonctionnaires, d'administratrices et d'administrateurs et d'intervenantes et d'intervenants dans le développement de l'alphabétisation chez les aînées et aînés. Ainsi, il dresse une liste des divers ministères, organismes, centres et regroupements qui se partagent la responsabilité de l'alphabétisation. Dans son analyse du rôle des intervenants, l'auteur nous présente également l'apport de certaines institutions dans l'alphabétisation, notamment les institutions financières, les services juridiques et les communautés paroissiales.

Enfin, Tremblay énonce les besoins tels qu'ils sont perçus par les aînées et aînés et intervenantes et intervenants. Dans cette partie du rapport, il parle en termes de *disponibilité* et d'*accessibilité* des programmes, ainsi qu'en termes de *gestion* de services, de *financement*, et de *planification* et de *coordination* de la part des gouvernements et intervenants. À partir de cet énoncé de besoins des aînées et aînés en matière d'alphabétisation, l'auteur élabore près de soixante-dix recommandations qui s'adressent, entre autres, au gouvernement ontarien, aux conseils scolaires, à la Fédération des aîné(e)s francophones de l'Ontario (FAFO), et aux différents organismes et regroupements qui offrent des services d'alphabétisation.

Ce rapport de recherche de 180 pages touche certains aspects de l'analphabétisme chez les aînées et aînés et ce, dans un français accessible. La recension des écrits et le retour à l'histoire sont des parties fort intéressantes à lire. De plus, l'énumération du rôle de différents organismes, institutions et regroupements travaillant dans le domaine de l'alphabétisation des personnes âgées pourrait servir de référence aux intervenantes et intervenants qui travaillent auprès des aînées et aînés. Certaines informations pourraient également être utiles dans le cadre d'une recherche.

Si l'intérêt de ce rapport est évident, il me semble que l'on peut tout de même émettre certaines réserves quant à la méthodologie de recherche, du moins telle que présentée, et quant à la cohérence de la problématique. Tout d'abord, selon l'auteur, une méthodologie de recherche tenant compte de facteurs quantitatifs et qualitatifs fut privilégiée. Pour ce qui est des données qualitatives, à l'aide d'entrevues individuelles, de sondages et de rencontres en tables rondes, le chercheur a tenté de recueillir les attitudes, perceptions et comportements des aînées et aînés analphabètes franco-ontariens, des intervenantes et intervenants et des *preneurs de décisions*. Il donne cependant peu de précision quant au nombre de personnes aînées consultées et quant au succès de sa consultation auprès des organismes. Par exemple, combien d'entrevues individuelles ont été effectuées? Quelle est l'ampleur du sondage et quel est le nombre de rencontres en tables rondes? Il est donc difficile, à partir du texte du rapport, d'estimer la représentativité et, surtout, les limites de la recherche.

De plus, en lisant ce rapport de recherche, il est difficile de saisir de qui on parle lorsque l'on parle des *aînés*. En termes d'âge, qui fut inclus dans la catégorie des *aînés*? Le groupe d'aînés franco-ontariens comprend-il également les personnes immigrantes francophones et les autochtones francophones? Finalement, il est surprenant de constater que l'auteur ne fait aucune distinction qualitative entre les hommes et les femmes âgées en ce qui a trait à l'analphabétisme. L'auteur parle des *aînés*, y incluant les hommes et les femmes comme si lorsque l'on traite d'analphabétisme il n'y a aucune distinction à faire entre les sexes!

En parcourant ce rapport de recherche, il devient évident que l'auteur porte un regard institutionnel sur la problématique de l'analphabétisme chez les aînées et aînés. Ainsi, de l'énoncé de besoins qu'il nous présente, se dégage un portrait épidémiologique de la situation des aînées et aînés analphabètes. Dans cette perspective, l'auteur voit un lien étroit entre l'analphabétisme et une scolarisation inférieure à une huitième année. On a ainsi établi une relation de cause à effet entre l'analphabétisme et une faible scolarisation. Or, la réalité de ces personnes analphabètes, qui est fort complexe, ne va-t-elle pas au delà d'une catégorisation qui se base ainsi sur une logique linéaire? À ce moment, ne serait-il pas essentiel de porter notre regard sur le point de vue de ces personnes?

Bien que les aînées et aînés aient été consultés dans le cadre de cette recherche, leur point de vue, présenté en quatre pages (pages 41–45), semble un peu perdu au sein du rapport. Il est difficile, dans ce cas, de savoir de quoi il s'agit au juste lorsque ces personnes parlent d'analphabétisme. Ainsi, à travers l'analyse de la situation et des recommandations, il faut se poser la question à savoir si les aînées et aînés analphabètes se reconnaissent dans cette façon de percevoir l'analphabétisme.

S'ils ne se disent pas analphabètes, est-ce vraiment dû à la honte comme le dit l'auteur ou refusent-ils plutôt de se laisser enfermer dans une catégorie *analphabète* dans laquelle ils ne se reconnaissent pas? Si tel est le cas, ne faut-il pas reconnaître qu'il s'est créé un écart entre le point de vue institutionnel de l'analphabétisme et le point de vue populaire? Et en s'inscrivant dans la perspective institutionnelle, l'auteur risque d'offrir une description qui ne répond pas à la réalité des aînées et aînés.

Comment les aînées et aînés réagiraient-ils à de tels constats? :

«Les aînés franco-ontariens sont aussi issus de familles nombreuses ou les parents étaient généralement peu instruits et attachaient moins d'importance à l'éducation de leurs propres enfants»(p.41)

«Les expériences de vie des aînés d'aujourd'hui leur ont appris qu'il est important de bien gérer leurs affaires. Par contre, de nombreux aînés éprouvent beaucoup de difficultés à être autonomes dans ce domaine» (p.94)

En examinant la problématique sous l'angle du manque, comme l'annonce le terme même d'analphabétisme, plutôt que sous l'angle de l'alphabétisation vue comme processus d'apprentissage, ne marginalisons-nous pas une fois de plus les personnes que l'on dit *analphabètes*? Le rapport m'a amenée à m'interroger sur les perceptions que nous avons des personnes analphabètes comme des victimes passives face à leur situation. Pourquoi ne pas plutôt percevoir ces personnes comme possédant des stratégies de débrouillardise? Percevoir ces personnes comme actrices, ne signifie pas qu'elles n'ont pas besoin de services d'alphabétisation, mais plutôt qu'elles ont déjà développé des stratégies leur permettant de se débrouiller dans la vie quotidienne et qu'il faut mettre à profit pour que, justement, elles puissent s'approprier lecture et écriture.